



# MONITEUR EDUCATEUR

**Métier et Formation**

# MONITEUR EDUCATEUR

---

*Le moniteur éducateur exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté, confrontés à des problèmes sociaux, familiaux, comportementaux, en situation de handicap ou de dépendance. A travers un accompagnement particulier, le moniteur éducateur soutien et aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes. Il veille à leur épanouissement, développe leurs capacités d'adaptation (et les aide à accomplir les gestes de la vie quotidienne. Il participe ainsi à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie de tous les jours des personnes accueillies en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée. Sa mission diffère peu de celle d'un éducateur spécialisé.*

*Pour développer leurs capacités d'adaptation, il met en place des projets éducatifs, des activités de soutien scolaire et de loisirs (activités artisanales, expression corporelle ou verbale, ateliers de mécanique ou d'informatique, sorties au cinéma, à la piscine...).*

*Hors du temps de formation scolaire ou professionnelle, il est présent aux moments qui rythment leur journée : repas, lever, coucher.*

*Avec des adultes en situation de grande dépendance, le moniteur éducateur vise à leur faire accomplir les gestes pratiques du quotidien (toilette, repas...) et les accompagne dans leurs démarches administratives.*

*Quel que soit son lieu d'activité, il collabore avec d'autres travailleurs sociaux (éducateurs, psychologues, médecins, aides médico-psychologiques...) pour examiner le cas de chaque personne et décider des actions à mettre en place. En théorie, il exerce son activité en liaison et sous la responsabilité d'un éducateur spécialisé.*

*Les horaires de ce professionnel sont très irréguliers. Il peut travailler en journée comme assurer une permanence de nuit ou de week-end.*

---

## DES APTITUDES

Ce métier requiert un intérêt pour les problèmes humains et sociaux, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, un engagement personnel pour répondre aux multiples situations des personnes en difficultés.

Pour s'engager dans la formation et pour exercer ce métier, 7 aptitudes ont été définies par les professionnels :

- . une grande disponibilité
- . un grand investissement personnel
- . la recherche du contact humain
- . la patience, l'attention mais aussi la fermeté
- . une ouverture d'esprit
- . un bon équilibre émotionnel
- . le sens pratique

# LA FORMATION

## 1) Conditions d'admission

Aucun diplôme n'est exigé. Chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission comprenant :

- une épreuve écrite pour apprécier le niveau de formation générale, et/ou vérifier le projet du candidat
- des épreuves orales destinées à évaluer les motivations, la maturité, le contrôle de soi...

NB : Les candidats titulaires d'un diplôme de niveau IV (bac), du BEP « sanitaire et social », du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, du diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale ou du diplôme d'Etat d'assistant familial sont dispensés de l'épreuve écrite de niveau.

## 2) Durée et contenu des études

La formation se déroule sur 2 ans. Elle comprend en alternance :

### ● 950 h de cours théoriques :

- DF1 : accompagnement social et éducatif spécialisé (400 h)
  - . la personne de la naissance à la fin de vie
  - . les conditions de la participation à la vie sociale et ses freins
  - . fonctionnement collectif et place de la personne
  - . les fondements de l'action éducative
- DF2 : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 h)
  - . approche globale de la notion de projet
  - . la construction des différents projets
  - . l'accompagnement du projet éducatif de l'usager
  - . les supports et cadres de l'action éducative
  - . la place des familles dans l'action éducative
  - . accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles
- DF3 : travail en équipe pluriprofessionnelle (125 h)
  - . compréhension de l'organisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux
  - . les enjeux de la communication au sein de l'institution
  - . accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles
- DF4 : implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h)
  - . cadre institutionnel, administratif, juridique et politique des dispositifs éducatifs et d'action sociale
  - . approches des politiques sociales, médico-sociales, éducatives et d'insertion professionnelle
  - . approche du fonctionnement partenarial et en réseau
  - . accompagnement de l'élaboration d'une posture et d'une méthodologie professionnelles

Le contenu de chacun des domaines de formation est précisé à l'annexe III du « référentiel formation » de l'arrêté du 20 juin 2007.

### ● 7 mois de stages pratiques

Ces stages, d'une durée minimale de 8 semaines, doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.

### 3) Modalités particulières : apprentissage et VAE

Cette formation est possible par la voie de l'apprentissage. Au niveau de la région Bretagne, la formation se déroule à l'AFPE de Saint-Brieuc, en partenariat avec le CFA de l'ARFASS de Saint-Brieuc.

#### *Les conditions pour entrer en apprentissage :*

- . avoir plus de 18 ans et moins de 26 ans à la signature du contrat d'apprentissage,
- . avoir satisfait aux modalités de sélection,
- . avoir trouvé un employeur.

#### *Différents cas de figure peuvent se présenter en Bretagne :*

- **Cas 1** : vous avez passé les épreuves de sélection de la campagne annuelle des 2 centres de formation de la région préparant au DEME (AFPE, ITES), et vous êtes sur la liste d'aptitude : vous devez trouver un employeur qui accepte de vous recruter comme apprenti.
- **Cas 2** : vous avez passé avec succès les épreuves de sélection de la campagne annuelle, le CFA de l'ARFASS peut (avec votre autorisation) communiquer vos coordonnées en vue d'un recrutement à un employeur potentiel.
- **Cas 3** : vous avez trouvé un employeur mais vous n'avez pas passé les épreuves de sélection organisées par les 2 centres de formation de Bretagne : des épreuves spécifiques pourront vous être proposées par l'AFPE, sur demande expresse de votre employeur auprès du CFA.

#### *Rémunération de l'apprenti :*

Dans un établissement privé associatif (adhérent de la branche sociale et médico-sociale)

	18/20 ans	21 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	50 % du SMIC	65 % du SMIC
2 <sup>ème</sup> année	60 % du SMIC	75 % du SMIC

Dans un établissement public

	18/20 ans	21 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	51 % du SMIC	63 % du SMIC
2 <sup>ème</sup> année	59 % du SMIC	71 % du SMIC

#### Pour en savoir plus :

CFA de l'ARFASS  
12, rue du Vau-Méno  
22 000 Saint-Brieuc  
Tél. 02 96 75 46 79  
<http://www.arfass.com>

Le diplôme est également accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les dossiers sont à retirer auprès des rectorats.

#### **4) Allègements et dispenses de formation**

- Des allègements de formation peuvent être accordés aux titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS), d'assistant familial (DEAF), d'aide médico-psychologique (DEAMP) ;
- Des dispenses de domaines de formation et des épreuves de certification correspondantes sont accordées aux titulaires :
  - . du DETISF (diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale)
  - . du bac pro « services de proximité et vie locale »
  - . du bac pro « services en milieu rural »
  - . du BPJEPS « animation sociale »

**Pour plus d'information**, s'adresser à la DRJSCS de votre région ou à l'établissement de formation préparant au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur le plus proche.

#### **5) Un diplôme**

La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (arrêté du 20 juin 2007). Ce diplôme, délivré par le ministère de l'éducation nationale, est en cours de certification (ce diplôme est pour l'instant certifié de **Niveau IV** (bac)).

L'examen final comprend **4 épreuves**:

- . **1 épreuve écrite** ;
- . **3 épreuves orales**, une sur la démarche éducative, une autre à partir de l'expérience de stages et la dernière sur un dossier élaboré par le candidat.

# L'EXERCICE PROFESSIONNEL

## 1) Les employeurs

C'est essentiellement le secteur associatif qui emploie les quelques 31 000 moniteurs éducateurs en fonction. Ils exercent surtout leur activité dans les établissements et services tels que les internats, foyers, externats, établissements et services d'aide par le travail (ESAT, CAT...), maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs (IME), instituts médico-pédagogiques (IMP) ou médico-professionnels, centres d'accueil pour personnes âgées ou handicapées...

Les jeunes diplômés s'insèrent facilement dans la vie professionnelle, même si les premiers emplois décrochés sont souvent des contrats à durée déterminée (CDD).

L'évolution du champ d'activité de la profession ouvre de nouvelles perspectives. Les politiques d'intervention sociale (insertion, médiation...) nécessitent désormais les compétences des moniteurs-éducateurs.

## 2) Les débouchés

Plus de 80 % des moniteurs éducateurs travaillent dans le secteur privé associatif. Toutefois le cadre de la fonction publique offre des possibilités.

Pour plus d'informations consulter le dossier " travailler dans l'administration " du site : <http://www.service-public.fr>.

Trois sites pour s'informer sur les métiers de la fonction publique territoriale et consulter les offres d'emploi :

- . Le site national des centres de gestion de la fonction publique territoriale, [www.fncdg.com](http://www.fncdg.com) ;
- . Le site de la Fédération nationale des centres de gestion de la FPT (bourse de l'emploi), <http://emploi.fncdg.com> ;
- . Le site du Centre national de la fonction publique territoriale, [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr).

## 3) La carrière

↳ Dans le secteur public :

La rémunération et les carrières dans le secteur public relèvent de textes réglementaires. **A titre indicatif**, les salaires bruts dans la **fonction publique territoriale** (primes non comprises) étaient au 1<sup>er</sup> février 2007 de 1274 € en début de carrière et de 2094 € en fin de carrière

↳ Dans le secteur privé :

Les éléments de salaire et de carrières sont fixés dans le secteur privé par des conventions collectives. **A titre d'exemple**, dans la **convention collective de l'enfance inadaptée** (primes non comprise), en externat, les salaires bruts au 1<sup>er</sup> février 2007 étaient de 1491 € en début de carrière et de 2363 € en fin de carrière

## 4) Evolution professionnelle

Il existe peu de possibilités d'évolution pour ce professionnel. Elles sont dans tous les cas moins importantes que pour d'autres travailleurs sociaux. Toutefois, les titulaires du diplôme d'Etat peuvent envisager de préparer une autre formation du secteur social comme, par exemple, les diplômes d'éducateur spécialisé, d'assistant de service social ou d'éducateur de jeunes enfants.

Ils peuvent alors bénéficier d'importants allègements de formation.

Un allègement de :

- formation et dispense de 3 domaines de formation sur 6 ainsi que des épreuves de certification correspondantes pour la formation préparant au DETISF (diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale);
- 1/3 de la formation d'éducateur spécialisé, d'éducateur technique spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants
- depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009, pour les candidats justifiant de 2 ans d'expérience professionnelle, la dispense d'un domaine de formation et des premières parties des second, troisième et quatrième domaines de formation de la formation d'éducateur spécialisé et des épreuves de certification correspondantes.

***Pour plus d'information :***

- . Les **DRJSCS** (voir liste) ; les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale sont créées en métropole depuis le 1er janvier 2010. Elles regroupent les pôles sociaux des directions régionales des affaires sanitaires et sociales (DRASS), les directions régionales de la jeunesse et des sports (DRJS) et les directions régionales de l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé).
- . Les **centres de formation** (voir liste)

# INSCRIPTIONS DANS LES ECOLES DU SECTEUR SOCIAL du GRAND OUEST

## *Moniteur éducateur - Rentrée 2012-2013*

Région	Ecoles	Modalités d'inscription	Dates d'inscription	Dates des épreuves	Frais de sélection
<b>BASSE NORMANDIE</b>	<b>I.R.T.S.</b> Hérouville-Saint-Clair	INTERNET <a href="http://www.irts-bn.asso.fr">www.irts-bn.asso.fr</a>	Du 3 octobre au 30 novembre 2011	<p><b>Ecrit : le 7 janvier 2012</b></p> <p><b>Oral : du 2 au 6 avril 2012</b> (une épreuve de groupe et un entretien individuel)</p>	<p><b>Ecrit : 71 €</b></p> <p><b>Oral: 150 €</b></p>
<p><b>BRETAGNE</b></p> <p><b>ATTENTION : la phase d'admissibilité est commune aux différents instituts de la région. Les candidats ne doivent s'inscrire que dans un de ces instituts.</b></p> <p>En cas de réussite aux épreuves d'admissibilité, vous pourrez vous présenter aux épreuves d'admission dans l'un et/ou l'autre de ces centres.</p>	<p><b>I.T.E.S.</b> Guipavas (Brest)</p>	<p>INTERNET <a href="http://www.ites-formation.com">www.ites-formation.com</a></p>	<p>Du 3 octobre 2011 au 2 janvier 2012</p>	<p>(Ecrit : le 28 janvier 2012 ; les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent sont dispensés de cette épreuve)</p> <p><b>Dossier « vérification de projet » : le 13 mars 2012</b> (date limite de dépôt)</p> <p><b>Oral: les 21 et 22 mai 2012</b> (une épreuve de groupe et un entretien individuel)</p>	<p>(Ecrit : 52 €)</p> <p><b>Dossier projet: 52 €</b></p> <p><b>Oral : 95 €</b></p>
	<p><b>A.F.P.E.</b> Bruz et Saint-Brieuc</p>	<p>INTERNET <a href="http://www.afpe.org">www.afpe.org</a></p>	<p>Du 3 octobre 2011 au 2 janvier 2012</p>	<p>(Ecrit : le 28 janvier 2012 ; les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent sont dispensés de cette épreuve)</p> <p><b>Dossier « vérification de projet » : le 13 mars 2012</b> (date limite de dépôt)</p> <p><b>Oral: 23, 24 ou 25 mai 2012</b> (une épreuve de groupe et un entretien individuel)</p>	<p>(Ecrit : 52 €)</p> <p><b>Dossier projet: 52 €</b></p> <p><b>Oral : 95 €</b></p>

Région	Ecoles	Modalités d'inscription	Dates d'inscription	Dates des épreuves	Frais de sélection
BRETAGNE	Lycée professionnel Ampère Josselin	INTERNET www.lp-ampere-josselin.ac-rennes.fr	De novembre 2011 à avril 2012	<b>Ecrit : mars 2012</b> les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent sont dispensés de cette épreuve  <b>Oral : Mai ou juin 2012</b> (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Gratuit
	Lycée Notre-Dame de Campostal Rostrenen	INTERNET www.lycee-campostal-gouarec.com	De novembre 2011 à avril 2012	<b>Ecrit : mars 2012</b> les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent sont dispensés de cette épreuve  <b>Oral : Mai ou juin 2012</b> (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Gratuit
	Lycée et section d'enseignement professionnel Kerraoul Paimpol	INTERNET www.pharouest.ac-rennes.fr/e221571N/mone-duc.htm	De novembre 2011 à avril 2012	<b>Ecrit : mars 2012</b> les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent sont dispensés de cette épreuve  <b>Oral : Mai ou juin 2012</b> (une épreuve de groupe et un entretien individuel)	Gratuit
HAUTE NORMANDIE	I.D.S Canteleu	INTERNET www.ids.fr	Du 7 octobre au 7 novembre 2011	<b>(Ecrit : le 10 décembre 2011 ;</b> les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent sont dispensés de cette épreuve)  <b>Oral : Du 23 janvier au 17 février 2012</b> (une épreuve de groupe suivie d'un entretien individuel)	<b>(Ecrit : 67 €)</b>  <b>Oral: 123 €</b>

Région	Ecoles	Modalités d'inscription	Dates d'inscription	Dates des épreuves	Frais de sélection
<b>PAYS DE LA LOIRE</b>  <b>ATTENTION : les candidats ne peuvent se présenter que dans l'un des deux centres de formation</b>	<b>ARIFTS Ponants</b> Rezé	INTERNET <a href="http://www.arifts.fr">www.arifts.fr</a>	Du 15 octobre au 17 décembre 2011	(Ecrit 1 d'admissibilité : le 3 mars 2012 ; les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent en sont dispensés) <b>Oral : courant mars 2012</b> (échange en groupe suivi d'un échange individuel + entretien de motivation)	<b>Dossier : 25 €</b> <b>Ecrit : 38 €</b> <b>Oral: 122 €</b>
	<b>ARIFTS Safrants</b> Angers	INTERNET <a href="http://www.arifts.fr">www.arifts.fr</a>	Du 15 octobre au 17 décembre 2011	(Ecrit 1 d'admissibilité : le 3 mars 2012 ; les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent en sont dispensés) <b>Oral : courant mars 2012</b> (échange en groupe suivi d'un échange individuel + entretien de motivation)	<b>Dossier : 25 €</b> <b>Ecrit : 38 €</b> <b>Oral: 122 €</b>
<b>POITOU CHARENTES</b>	<b>I.R.T.S.</b> Poitiers	INTERNET <a href="http://www.irts-poitou-charentes.org">www.irts-poitou-charentes.org</a>	Du 12 septembre au 14 octobre 2011	(Ecrit : le 21 novembre 2011 ; les candidats titulaires du bac ou d'un diplôme équivalent sont dispensés de cette épreuve) <b>Oral : du 25 janvier au 6 février 2012</b> (un entretien individuel d'1h)	(Ecrit : 100 €)  <b>Oral: 140 €</b>

# FRAIS DE SELECTION & DROITS D'INSCRIPTION

## Moniteur-Educateur

Les tarifs sont réévalués chaque année. A titre indicatif, vous trouverez ci-dessous un tableau comparatif des tarifs pratiqués par les écoles du Grand-Ouest pour la rentrée 2011-2012 :

Région	Total pour les épreuves de sélection	Frais de scolarité	Sécurité sociale
Basse Normandie	221 euros	725 euros	203 euros
Bretagne	199 euros	580 - 590 euros (pour les lycées, se renseigner directement auprès des établissements)	203 euros
Haute Normandie	212 euros	765 euros	203 euros
Pays de la Loire	185 euros	777 euros	203 euros
Poitou Charentes	240 euros	475 euros	203 euros

# LES EPREUVES DE SELECTION

Les épreuves se déroulent en trois temps, selon les établissements de formation :

## 1- Les épreuves écrites d'admissibilité

Ces épreuves concernent les candidats qui ne sont pas titulaires de l'un des titres suivants : Baccalauréat, Brevet d'Etudes Professionnelles préparatoires aux carrières sanitaires et sociales, Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Aide Médico-Psychologique, Certificat de travailleuse familiale, Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, examen de niveau DRASS.

En fonction des écoles, une ou deux épreuves sont organisées. Elles consistent à vérifier que la maturité de réflexion et la formulation de la pensée ne comportent pas de blocage vis-à-vis de l'écrit. Elles permettent également d'évaluer les capacités du candidat à analyser, résumer un texte et développer un point de vue personnel sur un sujet. Il peut s'agir :

- . d'une épreuve de compréhension, de synthèse et d'analyse d'un texte d'ordre socio-éducatif ou d'une situation éducative (3h)
- . d'une dissertation sur un sujet de portée générale demandant une capacité de réflexion pouvant se rapporter à des situations éducatives au sens large (1h30)
- . d'une épreuve de connaissances sociales...

## 2- Dossier « Vérification de Projet »

Les candidats DISPENSES de la « 1ère Etape des Epreuves d'admissibilité » (l'épreuve écrite) se présentent à la "2ème ETAPE des Epreuves d'admissibilité" : l'épreuve de Vérification de projet. Ce dossier a pour objectif de prendre en compte le parcours du candidat sur les 5 dernières années par une mesure quantitative de certaines de ses expériences (sociales, bénévoles, militantes ou professionnelles) et d'évaluer sa capacité à rendre compte de ses motivations.

## 3- Les épreuves orales d'admission

Lorsqu'ils ont été déclarés admissibles, les candidats doivent passer deux types d'épreuves orales qui visent à déceler les qualités et les potentialités des candidats dans la perspective de la profession choisie (motivations, maturité affective, contrôle de soi, capacité d'adaptation, aptitude à travailler en équipe...). Il peut s'agir :

- . d'un entretien avec un professionnel de l'éducation spécialisée portant sur l'itinéraire du candidat et son projet professionnel
- . d'un entretien avec un psychologue
- . d'un entretien de motivation de 30 mn avec un jury composé d'un moniteur-éducateur, du directeur ou d'un cadre pédagogique de l'école et d'un psychologue clinicien en exercice
- . d'une présentation d'un écrit à partir d'une expérience vécue dans des activités collectives, sociales, éducatives, d'animation... (30mn)
- . d'un exposé sur un sujet tiré au sort...
- . d'une épreuve de groupe suivi d'un entretien individuel avec le candidat sur son vécu de cette mise en situation...

# Liste des écoles préparant au Diplôme d'Etat de Moniteur-Educateur

## ALSACE

. IFCAAD  
12, rue Jean Monnet - BP 45  
67 311 SCHILTIGHEIM CEDEX  
Tél. 03.88.18.61.31  
<http://www.ifcaad.fr>

## AQUITAINE

. CEF de la fondation John Bost  
6, place du marché couvert  
BP 414  
24 104 BERGERAC CEDEX  
Tél. 05.53.22.23.00.  
<http://johnbost.org/cef>

. IRTS d'Aquitaine  
9, avenue François Rabelais  
BP 39  
33 401 TALENCE CEDEX  
Tél. 05.56.84.20.20  
<http://www.irtsaquitaine.fr>

. Institut de Travail Social  
8, cours Léon Bérard  
BP 7528  
64 075 PAU CEDEX  
Tél. 05.59.84.93.93  
<http://www.its-pau.fr>

. Association pour la Formation  
en Milieu Rural  
Bourg  
64 120 ETCHARRY  
Tél. 05.59.65.72.82

## AUVERGNE

. Unité de Formation de  
Travailleurs Sociaux  
113, rue Antoine Fabre - BP 25  
63 270 VIC-LE-COMTE  
Tél. 04.73.69.99.00

## BASSE-NORMANDIE

. IRTS  
11, rue Guyon de Guercheville  
BP 10116  
14204 HEROUVILLE-SAINT-  
CLAIR CEDEX  
Tél. 02.31.54.42.00  
<http://www.irts-bn.asso.fr>

## BOURGOGNE

. Institut Régional Supérieur du  
Travail Educatif et Social  
2, rue du Professeur Marion  
21 000 DIJON  
Tél. 03.80.72.64.50  
<http://www.irtess.fr>

## BRETAGNE

. AFPE  
12, rue du Vau Méno - BP 7008  
22 070 SAINT-BRIEUC CDX 3  
Tél. 02.96.78.86.20  
<http://www.afpe.org>

. Institut pour le Travail  
Educatif et Social  
Zac de Kergaradec  
15, rue Gaston Planté  
29 850 GOUESNOU  
Tél. 02.98.02.60.60  
<http://www.ites-formation.com>

. AFPE  
Campus de Ker Lann  
Rue Pierre de Maupertuis  
BP 17451  
35 174 BRUZ CEDEX  
Tél. 02.99.05.06.10  
<http://www.afpe.org>

. Lycée professionnel Ampère  
Rue Guethennoc - BP 61  
56 120 JOSSELIN  
Tél. 02.97.22.26.77  
<http://www.lp-ampere-josselin.ac-rennes.fr>

. Lycée Notre-Dame de Campostal  
Place du Bourg Coz  
22 110 ROSTRENEN  
Tél. 02.96.29.00.34  
<http://www.lycee-campostal-gouarec.com>

. Lycée et section d'enseignement  
professionnel Kerraoul  
Kerraoul  
22 502 PAIMPOL  
Té. 02.96.55.34.30  
<http://pharouest.ac-rennes.fr>

## CENTRE

. Institut du Travail Social  
17, rue Groisson - BP 7554  
37 075 TOURS CEDEX 2  
Tél. 02.47.62.33.33  
<http://www.its-tours.org>

. Ecole Régionale du Travail  
Social  
2032, rue du Général de Gaulle  
BP 125  
45 161 OLIVET CEDEX  
Tél. 02.38.69.17.45  
<http://www.erts-olivet.com>

## CHAMPAGNE - ARDENNES

. IRTS  
8, rue Joliot Curie  
51 100 REIMS  
Tél. 03.26.06.22.88  
<http://www.irts-ca.fr>

## FRANCHE-COMTE

. IRTS  
4 b, rue Léonard de Vinci - BP  
2107  
25 051 BESANÇON  
Tél. 03.81.41.61.00  
<http://www.irts-fc.fr>

## HAUTE-NORMANDIE

. Institut du Développement  
Social  
Route de Duclair - BP 118  
76 380 CANTELEU  
Tél. 02.32.83.25.24  
<http://www.ids.fr>

## ILE-DE-FRANCE

. IRTS  
145, avenue Parmentier  
75 010 PARIS  
Tél. 01.73.79.51.00.  
<http://www.irtsparisidf.asso.fr>

. IRTS  
8 bis, rue Eugène Gonon  
77 000 MELUN  
Tél. 01.78.49.60.00.  
<http://www.irtsparisidf.asso.fr>

## ILE-DE-France (suite)

. **BUC Ressources**  
1 bis, rue Louis Massotte  
78 530 BUC  
Tél. 01.39.20.19.94  
<http://buc-ressources.org>

. **Institut de Recherche et Formation à l'Action Sociale**  
5 place des terrasses de l'Agora  
91 034 EVRY  
Tél. 01.60.79.47.47  
<http://www.irfase.com>

. **IRTS**  
1, rue du 11 novembre  
92 120 MONTRouGE  
Tél. 01.40.92.01.02  
<http://www.fondation-itsrs.org>

. **Centre de Formation aux Professions Educatives et Sociales**  
62, avenue de la République  
93 306 AUBERVILLIERS  
Tél. 01.48.11.27.90  
<http://www.cfpes.com>

. **Institut Supérieur d'Intervention Sociale**  
150, avenue P. Vaillant Couturier  
BP 35  
93 331 NEUILLY-SUR-MARNE  
Tél. 01.49.44.67.10  
<http://www.fondation-itsrs.org>

. **Lycée Pierre Brossolette**  
3 et 5, rue Pierre Brossolette  
94 270 LE KREMLIN-BICETRE  
Tél. 01.46.58.36.76

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

. **Centre Polyvalent de Formation Professionnelle**  
La Rouatière  
11 400 SOUILHANELS  
Tél. 04.68.60.03.61  
<http://www.larouatiere.com>

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

. **Institut de Formation aux Métiers Educatifs**  
23, rue de Sauve  
30 900 NIMES  
Téléphone : 04.66.68.99.60  
<http://www.apafase-ifme.com>

. **Centre de Formation CEMEA**  
Clos Barbet  
34 250 PLAVAS LES FLOTS  
Tél. 04.67.50.46.00  
<http://www.amea.asso.fr/languedoc-roussillon/>

## LANGUEDOC-ROUSSILLON

. **ETES**  
17, avenue Théophile Roussel  
48 100 MARVEJOLS  
Tél. 04.66.32.27.78

## LIMOUSIN

. **Institut Régional de Formation d'Educateurs**  
Rue du Buisson  
87 170 ISLE  
Tél. 05.55.01.40.52

## LORRAINE

. **Institut de Formation et de Recherche en Action Sociale**  
201, avenue Raymond Pinchard  
BP 2009  
54 100 NANCY  
Tél. 03.83.93.36.36  
<http://www.irts-lorraine.fr>

. **IRTS de Lorraine - Site de Metz**  
41, avenue de la Liberté  
Le Ban-Saint-Martin  
57 063 METZ CEDEX 2  
Tél. 03.87.31.68.00  
<http://www.irts-lorraine.fr>

## MIDI-PYRENEES

. **Centre Régional de Formation aux Métiers du Social - CEMEA ERASME**  
29 bis, chemin de la Garonne  
31100 TOULOUSE  
Tél. 05.61.19.27.60  
<http://www.erasme.fr>

. **IFRASS**  
2 bis rue Emile Pelletier  
31100 TOULOUSE  
Tél. 05.34.63.89.00  
<http://www.ifrass.net/>

## NORD

. **Ecole d'Educateurs spécialisés**  
22, rue Halévy  
59 000 LILLE  
Tél. 03.20.93.70.16  
<http://www.ees-ifar.org>

. **Institut Régional de Travail Social - Site grand Littoral**  
12, rue Louis Neuts  
59 412 COUDEKERQUE BRANCHE  
Tél. 03.28.24.51.30  
<http://www.artsnpcd.asso.fr>

## NORD (suite)

. **Ecole d'Educateurs spécialisés Antenne de Maubeuge**  
Rue du Gazomètre  
59 600 MAUBEUGE  
Tél. 03.27.62.87.22  
<http://www.ees-ifar.org>

. **IRTS**  
Rue Ambroise Paré - BP 71  
59 373 LOOS  
Tél. 03.20.62.53.70  
<http://www.artsnpcd.asso.fr>

. **Centre de Formation et de Recherche en travail éducatif et social - AFERTES**  
5, rue Paul Perrin - BP 225  
62 004 ARRAS CEDEX  
Tél. 03.21.60.40.00  
<http://www.afertes.org>

. **Ecole d'Educateurs Spécialisés Antenne de Saint-Omer**  
42, rue Carnot  
62 500 SAINT-OMER  
Tél. 03.21.12.20.20  
<http://www.ees-ifar.org>

## PAYS-DE-LA-LOIRE

. **Arifts - Ponants**  
Pôle nantais en travail social  
Service Sélections  
116, rue de la Classerie  
44 400 REZE  
Tél. 02.40.75.69.94  
<http://www.arifts.fr>

. **Arifts - Safrants - Site angevin de formation de recherche et accompagnement en travail social**  
6, rue Georges Morel  
49 045 ANGERS CEDEX 01  
Tél. 02.41.48.20.22  
<http://www.arifts.fr>

## PICARDIE

. **Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives**  
12, rue des deux ponts  
80 044 AMIENS  
Tél. 03.22.66.33.99  
<http://www.irffe.fr>

. **Institut Régional de Formation aux Fonctions Educatives**  
52, boulevard Saint-André  
60 000 BEAUVAIS  
Tél. 03.44.15.02.65  
<http://www.irffe.fr>

## POITOU-CHARENTES

### . IRTS

1, rue Guynemer - BP 215  
86 005 POITIERS  
Tél. 05.49.37.60.00  
<http://www.irts-poitou-charentes.org>

## PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

### . I.E.S.T.S.

6 rue Chanoine Rance-Bourrey  
06105 NICE Cedex 2  
Tel : 04 92 07 77 97  
<http://www.iests.com>

### . Institut Méditerranéen de Formation et de Recherche en Travail Social

16, rue Ferdinand Rey  
13 244 MARSEILLE CEDEX 1  
Tél. 04.91.24.61.10  
<http://www.imf.asso.fr>

### . Institut de Formation en Travail Social

201, chemin Faveyrolles  
83 190 OLLIOULES  
Tél. 04.94.93.66.00

## RHONE-ALPES

### . ADEA - Centre de formation

12, rue du Peloux  
01 000 BOURG-EN-BRESSE  
Tél. 04.74.32.77.32  
<http://www.adea-formation.com>

### . Intitut de Formation de Travailleurs Sociaux

3, avenue Victor Hugo - BP 165  
38 432 ECHIROLLES CEDEX  
Tél. 04 76 09 02 08  
<http://www.ifts-asso.com>

### . Lycée professionnel privé Saint-Vincent

Place de l'Egalité  
42 400 SAINT-CHAMOND  
Tél. 04.77.22.08.14  
<http://www.lycee-saint-vincent.com>

### . Institut Régional et Européen des métiers de l'intervention sociale

42, rue de la Tour Varan  
B.P. 200  
42 704 FIRMINY CEDEX  
Tél. 04.77.10.13.70  
<http://www.ireis.org>

## RHONE-ALPES (suite)

### . Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale

41, avenue de la Plaine  
74 000 ANNECY  
Tél. 04.50.46.57.01  
<http://www.ireis.org>

### . Institut Saint-Laurent

41, rue du Chancelier  
69 130 ECULLY  
Tél. 04.78.33.46.20

### . Institut Régional et Européen des métiers de l'Intervention Sociale

145, rue de la Chavanne  
73 490 LA RAVOIRE  
Tél. 04.79.72.95.70  
<http://www.ireis.org>

## ANTILLES - GUYANE

### . Institut Régional de Développement du Travail Social

1, avenue Gustave Charlery  
B.P. 897  
97 341 CAYENNE CEDEX  
Tél. 05.94.25.34.88

## MARTINIQUE

### . Institut de formation aux métiers éducatifs, sanitaires & sociaux - IFMES

Rivière L'Or  
97212 SAINT JOSEPH  
MARTINIQUE  
Tél. 05.96.42.56.56  
<http://www.afprts-ifmes.com>

## REUNION

### . IRTS

1, rue Sully Brunet  
97 470 SAINT-BENOIT  
Tél. 02.62.92.97.77  
<http://www.irtsreunion.asso.fr>

### . Ecole des Métiers de l'Accompagnement à la Personne

82, bd Hubert Delisle - BP 18  
97451 SAINT-PIERRE Cedex  
Tél. 02.62.96.95.30

# REPertoire DES DRJSCS

Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

## D.R.J.S.C.S. ALSACE

17, rue Goethe - BP 60283-Relogement effectif à  
partir du 1<sup>er</sup> avril : Cité administrative Gaujot /  
14 rue du maréchal Juin  
67007 STRASBOURG Cedex

Tél : 03.88.45.30.42

E-mail : [drjscs67@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs67@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. AQUITAINE

7 bld Jacques Chaban Delmas-  
33525 BRUGES CEDEX

Tél : 05.56.69.38.00

E-mail : [drjscs33@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs33@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. AUVERGNE

34, rue Albert Thomas-  
63038 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

Tél : 04.73.34.91.91

Fax : 04.73.93.82.29

E-mail : [drjscs63@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs63@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. BOURGOGNE

10, bld Carnot - BP. 13430-  
21034 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.68.39.03

E-mail : [drjscs21@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs21@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. BRETAGNE

4, av. du Bois Labbé-CS 94323  
35043 RENNES CEDEX

Tél : 02.23.48.24.00

E-mail : [drjscs35@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs35@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. CENTRE

122, Faubourg Bannier-CS 74204  
45042 ORLEANS CEDEX 1

Tél : 02.38.77.49.00

Fax : 02 38 53 98 99

E-mail : [drjscs45@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs45@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. CHAMPAGNE-ARDENNE

4, rue Dom Pierre Pérignon-  
51009 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Tél : 03.26.26.98.00

Fax : 03.26.26.98.01

Internet : <http://www.drdjs-champagne-ardenne.jeunesse-sports.gouv.fr/>

E-mail : [drjscs51@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs51@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. CORSE

Rue de l'Aspirant Michelin-BP 323  
20178 AJACCIO

Tél : 04-95-29-67-67

E-mail : [drjscs20@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs20@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. FRANCHE-COMTE

27, rue Sancey-  
25020 BESANCON

Tél : 03.81.41.26.26

E-mail : [drjscs25@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs25@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. LANGUEDOC-ROUSSILLON

3 avenue Charles Flahault-  
34094 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél : 04.6710.14.00

Internet : <http://www.languedoc-roussillon.drjscs.gouv.fr/>

E-mail : [drjscs34@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs34@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. LIMOUSIN

24, rue Donzelot-  
87036 LIMOGES CEDEX

Tél : 05 55 45 24 50

E-mail : [drjscs87@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs87@drjscs.gouv.fr)

-----

## D.R.J.S.C.S. LORRAINE

13, rue de Mainvaux - BP 10069-  
54139 SAINT MAX CEDEX

Tél : 03 83 21 40 74

Fax : 03.83.29.20.40

E-mail : [drjscs54@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs54@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. MIDI-PYRENES**  
5, rue du Pont Montaudran, BP 7009-  
31068 TOULOUSE CEDEX 7

**Tél :** 05 34 41 73 00  
**E-mail :** [drjscs31@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs31@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. NORD-PAS-DE-CALAIS**  
Rue Boucher de Perthes-  
59000 LILLE

**Tél :** 03.20.14.42.42  
**E-mail :** [drjscs62@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs62@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. BASSE-NORMANDIE**  
Espace Claude Monet-Place Jean Nouzille-  
14075 CAEN CEDEX 4

**Tél :** 02.31.70.97.21  
**E-mail :** [drjscs14@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs14@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. HAUTE-NORMANDIE**  
55, rue Amiral Cécille - BP.1358-  
76179 ROUEN

**Tél :** 02 32 18 15 20  
**Fax :** 02 32 18 15 99  
**E-mail :** [drjscs76@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs76@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S PARIS**  
6/8 rue Eugène Oudiné-  
75013 PARIS

**Tél :** 01.40-77-55-00  
**Fax :** 01.45-85-33-20  
**Internet :** <http://www.ile-de-france.jeunesse-sports.gouv.fr>  
**E-mail :** [drjscs75-direction@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs75-direction@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. PAYS DE LA LOIRE**  
Av. François Broussais - BP. 62535-  
44325 NANTES CEDEX 3

**Tél :** 02.40.52.44.44  
**Fax :** 02 40 52 44 60  
**E-mail :** [drjscs44@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs44@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. PICARDIE**  
20, Square Friant les Quatre Chênes-  
80039 AMIENS CEDEX

**Tél :** 03.22.33.89.00  
**Fax :** 03.22.33.89.33  
**E-mail :** [drjscs80@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs80@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S POITOU-CHARENTES**  
Avenue de Northampton-  
86020 POITIERS CEDEX

**Tél :** 05.49.37.08.80  
**Fax :** 05.49.88.26.25  
**E-mail :** [drjscs86@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs86@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. PROVENCE-ALPES-COTE-D-AZUR**  
23/25 Rue Borde-CS 90002  
13285 MARSEILLE CEDEX 8

**Tél :** 04.91.29.99.01  
**E-mail :** [drjscs13@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs13@drjscs.gouv.fr)

-----

**D.R.J.S.C.S. RHONE-ALPES**  
239/241 rue Garibaldi-  
69422 LYON CEDEX 03

**Tél :** 04 72 84 55 55  
**E-mail :** [drjscs69@drjscs.gouv.fr](mailto:drjscs69@drjscs.gouv.fr)

-----

# MONITEUR-EDUCATEUR

## Sources d'informations utiles

Documents et sites Internet que vous pouvez consulter au Service universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP) de l'Université de Rennes 2 :

### SUIO-IP - Espace Information

Bâtiment « Présidence » - 2<sup>ème</sup> étage / Tél. 02 99 14 13 91

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé tous les mardi matin et vendredi matin)

### DOSSIERS DOCUMENTAIRES

- . « *Moniteur-Educateur : Profession et Formation* » - Classeur n° 1 - Secteur 5.
- . « *Moniteur-Educateur : Formations dans le Grand Ouest* » - Classeur n° 2 - Secteur 5.

### PERIODIQUES

- . « *Les métiers du social* » - Parcours ONISEP - 2009 - 103 pages.
- . « *Travailler auprès des enfants* » - Parcours ONISEP - 2007 - 115 pages.
- . « *La Gazette Santé Social* » : mensuel des acteurs sanitaires et sociaux.
- . « *Des métiers de la santé et du social* » - L'Officiel STUDYRAMA - 8<sup>ème</sup> édition - 2011.

### OUVRAGES

- . « *Les carrières sociales* » - L'Etudiant - « Métiers et formations » - n° 547 - 2008 - 222 pages.
- . « *Les métiers du social* » - Studyrama - « Métiers » - n° 236 - 2011 - 196 pages.
- . « *Les métiers avec des enfants* » - L'Etudiant - « Métiers et formations » - n° 540 - 2006-2008 - 179 p.
- . « *Travailler avec les enfants* » - Studyrama - « Métiers » - n° 255 - 2008 - 190 pages.
- . « *Les métiers de l'enfance* » - Nicole du Saussois - Ed. Vuibert - 2005 - 251 pages.
- . « *Cent mots pour être éducateur : dictionnaire pratique du quotidien* » - Ed. Erés - 2009 - 158 pages.
- . « *Devenir moniteur éducateur : le métier - le concours - le DEME - les écoles* » - ESF Editeur - 2009 - 122 p.

### ANNALES & CORRIGES DE CONCOURS

- . « *L'examen d'entrée dans les centres de formation en travail social* » - DUNOD - 2008 - 308 pages.
- . « *Travailleurs sociaux : concours d'entrée* » - FOUCHER - 2009 - 319 pages.
- . « *Concours ES - ASS - EJE - ME* » - Ed. Lamarre - 2008 - 157 pages.

### FICHES METIER & FORMATION

- . « *Moniteur et éducateur spécialisé* » - Actuel CIDJ - n° 2.77 - Juin 2011 - 18 pages.
- . « *Moniteur-Educateur : formation en Bretagne* » - Actuel CIJB - n° 2.77 - Juillet 2011 - 4 pages.
- . « *Social / Humanitaire : fiches métiers* » - ONISEP - n° 15 - 2007 - pp. 49-50.
- . « *Educateur / Intervenant éducatif* » - n° 23 151 - in *Dictionnaire des emplois / métiers tertiaires* - ROME ANPE- La Documentation française - 1997 - p. 160.
- . « *Répertoire des carrières territoriales : filière médico-sociale* » - Volume 3 - La Doc. française - Juin 2005.
- . « *Les métiers du secteur sanitaire, social et médico-social* » - APEC - 2006 - 192 pages.

### SELECTION DE SITES INTERNET

- . <http://www.aforts.com> : site de l'association française des organismes de formation et de recherche en travail social
- . <http://www.solidarite.gouv.fr> : site du Ministère des solidarités et de la cohésion social.
- . <http://www.lesocial.fr> : portail du social en France
- . <http://www.educspe.com> : portail de l'éducation spécialisée
- . <http://www.sanitaire-social.com> : Annuaire des 40 000 établissements du secteur sanitaire et social (Hôpitaux, cliniques, soins de suite, rééducation, repos, convalescence, maisons de retraite, EHPAD, établissements pour personnes handicapées, maintien et aide à domicile, organismes, formation, prévention et protection, aide sociale, hébergement social.